



INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE ALPES MÉDITERRANÉE

Les Terrasses de Cimiez - 29 corniche Frère Marc - 06000 NICE - Tél. : 06 20 38 81 89
Association loi de 1901 fondée le 8 avril 1926 - Organisme d'intérêt général
Agrément départemental du 21 12 2007 n° 06-518 (Jeunesse et Éducation)
SIRET 37952723700026 - APE 925 C - RNA W062000857 - Crédit Agricole n° 43661087545
Permanences et bibliothèque : les jeudis de 16 h à 19 h - Internet : www.ipaam.fr - Courriel : contact@ipaam.fr

BULLETIN DE LIAISON N° 170 : ANNÉE 2020 (95e année)

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est une nouvelle fois un immense plaisir de faire le point avec vous sur l'essentiel de nos activités.

En marge de nos animations programmées, nous avons participé cette année à plusieurs manifestations locales. Ce fut d'abord, en mars au musée de Terra Amata, *Cinéma et archéologie* coordonnée par Jean-Paul Fumaroli auquel j'ai eu le plaisir de donner la main en relatant l'extraordinaire aventure du site préhistorique. Puis, en septembre, *Nice fête sa rentrée* où le public niçois fut très nombreux. Et enfin, en octobre au musée des Merveilles à Tende, l'exposition *Gravures nomades* organisée par le musée de Monaco et pour laquelle nous avons donné, avec Jérôme Magail, chacun une conférence sur la Mongolie et les peuples de Haute-Asie.

La sortie de l'important travail de Roger Condom sur les ponts a pris du retard pour diverses raisons ; nous avons notamment été amenés à revoir le plan de l'ouvrage ; la nouvelle présentation, plus copieuse, aboutira à la sortie de deux volumes : vol. 1 - Rive droite du Var, vol. 2 - Rive gauche du Var. En marge de cet inventaire, deux autres ouvrages sont actuellement en cours de rédaction. Le tome 62 sortira donc avec un peu de retard. Pour combler l'attente, le corpus des inscriptions latines des Alpes maritimes sera distribué aux membres à jour de leur cotisation lors de notre assemblée générale (cet ouvrage, offert, ne fera pas l'objet d'un envoi postal, il pourra être récupéré soit au siège, soit lors d'une de nos activités, soit après paiement du port uniquement sur demande).

Il faut souligner une nouvelle fois la collaboration scientifique entre l'IPAAM et le musée de Préhistoire régionale de Menton d'une part et le Laboratoire départemental de préhistoire du Lazaret d'autre part : Almudena Arellano et Emmanuel Desclaux ont, en effet, étudié la faune de l'atelier de métallurgie d'Avdar Khad fouillé durant cinq années en Mongolie (directeur de la mission : Jérôme Magail ; directeur des fouilles : Claude Salicis).

Nous saluons également avec plaisir la sortie de l'ouvrage *Villefranche et la mer* édité par le musée d'Anthropologie préhistorique de Monaco sous les auspices de l'ASPMV présidée par Jean Mascle.

Nos activités de recherche sur le terrain ont été quelque peu en retrait cette année pour au moins deux raisons : une chaleur accablante qui a duré plusieurs mois et deux gros travaux rédactionnels dont un ancien dossier qu'il me tarde de boucler (nous en reparlerons). Cela dit, plusieurs découvertes, d'ores et déjà engrangées, et études en cours de finalisation alimenteront comme chaque année nos *Mémoires* ainsi que notre Carte archéologique élargie du département des Alpes-Maritimes (ensemble des périodes chronologiques). Par ailleurs, la pluie a sensiblement perturbé le bon déroulement de nos sorties mensuelles du dimanche ; les sorties n'ayant pu avoir lieu en 2019 sont reportées sur le présent programme.

Suite à une question récurrente, voici un rappel de la législation sur les découvertes archéologiques fortuites de structures et d'objets. En préambule, les découvertes archéologiques faites à l'aide d'un détecteur de métaux sont, dans tous les cas, illégales lorsque les recherches sont effectuées sans les autorisations du ou des propriétaires des terrains et des administrations compétentes habilitées à les délivrer en fonction de problématiques précises. Les découvertes fortuites significatives, mobilier et structures, doivent être quant à elles systématiquement signalées (lettre recommandée avec accusé de réception conseillé) aux mairies des communes concernées chargés à leur tour d'informer la préfecture ; le mobilier observé sera, après géolocalisation (GPS) et prises de vues (objets en place et environnement), soit laissé *in situ* (objets lourds ou intégrés à une construction), soit, en cas de danger de disparition (ce qui est généralement le cas : colluvionnements, ramassages...), récolté dans les meilleures conditions possibles. Les inventeurs sont dépositaires des objets récupérés qui ne doivent en aucun cas être nettoyés (brossage, lavage...) ; ces derniers peuvent également, contre document signé, être déposés en mairie.

Pour finir, je renouvelle mes remerciements à tous les membres et amis de l'Institut pour leurs participations et leur aide au bon déroulement de nos activités, à la Ville de Nice, au Conseil départemental des Alpes-Maritimes, à la Direction départementale de la Cohésion Sociale, aux élus, directeurs et collaborateurs de ces institutions pour leurs soutiens et leurs aides financières indispensables à la poursuite de notre mission consacrée au patrimoine.

Je vous souhaite un très Joyeux Noël 2019, une très Bonne Année 2020, et vous dis à très bientôt pour une nouvelle année passionnante, riche en études et découvertes archéologiques.



VILLE DE NICE
www.nice.fr



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE



FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

Claude Salicis,
le 16 décembre 2019

LES ACTIVITÉS QUI SE SONT DÉROULÉES EN 2019

Fouilles, opérations de terrain, travaux (sous la direction ou avec la participation des membres de l'IPAAM)

* Mission archéologique Mongolie-Monaco codirigée par Jérôme Magail :

- Travaux de repérages avec drone et de relevés photogrammétriques à Tsatsyn Ereg (Jérôme Magail),
- Préparation de la publication des résultats des cinq années de fouilles de l'atelier de métallurgie d'Avdar Khad, dans la vallée du Khoid Tamir (Claude Salicis et *alii*).

* Sorties sur le terrain : Claude et Germaine Salicis : 22 sorties, Jeanne Brunet, Germaine Salicis : 12 sorties.

* Rappels : les découvertes importantes sont systématiquement signalées aux mairies des communes concernées et publiées dans les *Mémoires de l'IPAAM* (Carte archéologique élargie des Alpes-Maritimes).

Exposés et réunions de travail (Maison des Associations, 50 bd Saint-Roch, à Nice)

- 24 janvier : Assemblée générale - Collation du nouvel an.
- 28 février : Nouveautés sur la pyramide de Falicon (Catherine Ungar).
- 28 mars : Rétrospective des sorties commentées 2018 (Annie Coutor).
- 25 avril : Esthétique à l'Âge du Bronze en Égée (Roger Condom).
- 23 mai : 40 000 ans d'iconographie (Jérôme Magail).
- 13 juin : Vallo Alpino - Les fortifications militaires italiennes (Yann Duvivier).
- 26 septembre : Les enceintes monumentales néolithiques (Marie-Claude Gérard).
- 17 octobre : Vivre au temps des Césars (Christine Didier).
- 28 novembre : L'huile de cade dans les Alpes-Maritimes (Jeanne Brunet).

Sorties commentées Découverte du Patrimoine (Claude et Germaine Salicis)

- 27 janvier : Châteauneuf-Villevieille/Tourrette-Levens : le site monumental des Fournas et le site du Mont Revel.
- 24 février : Le Broc : le site du Moulinet.
- 17 mars : Levens : L'enceinte de la cote 577, les tumulus de la cote 577, les structures agricoles de Barvégiaire.
- 7 avril : annulée (pluie).
- 19 mai : Caussols : le site du camp Basthiar et l'enceinte de la Roche Levée (pluie).
- 23 juin : Gréolières : les sites du Pluy et du Collet de Gilibert.
- 22 septembre : annulée (pluie).
- 20 octobre : annulée (pluie).
- 17 novembre : Gourdon : les sites de l'Embarnier et de la Lauve.
- 8 décembre : Peillon : la Cime de la Caussinière et le canal du moulin de Laghet.

Membre de l'année 2019

Yann Duvivier a été élu à l'unanimité des membres du conseil d'administration. Toutes nos félicitations et tous nos remerciements pour son dévouement et son action au sein de notre société.

Publications de nos membres en 2019 (hors IPAAM)

André Marro (docteur en anthropologie) : *À l'origine du chamanisme : le perpétuel présent au coeur du devenir.*

Edgar Petit (historien) : *Saint Jean-Baptiste : le voeu de Nice - Une église dans son quartier.*

Autres activités, participations, représentations, remerciements, divers

Membres bienfaiteurs : Jean-Pierre Nocentini et Éric Merceron auxquels nous renouvelons nos remerciements.

Assemblée générale : projection d'un diaporama retraçant le voyage de l'IPAAM en 2018 aux Cyclades (environ 600 photos parmi celles de 11 photographes du voyage). Un grand merci à Jean-Paul Fumaroli.

Vernissage de l'exposition *Méta-Archéologie*, le 22 février au musée de Cimiez, Nice.

Vernissage de la manifestation *Cinéma et archéologie*, le 9 mars au musée de Terra Amata, Nice (organisateur : Jean-Paul Fumaroli ; animation Préhistoire : Claude Salicis).

Vernissage de l'exposition *Il était une voie - Le voyage des Romains en Riviera*, avec Christine Didier de la CARF, le 14 juin au Palais de l'Europe, Menton.

Lancement des soirées estivales culturelles (Conseil départemental 06), le 15 juin à l'Espace Lympia, Nice.

Vernissage de l'exposition consacrée à la Mongolie : *Gravures nomades*, musée des Merveilles, le 28 juin à Tende (Jérôme Magail, Conseil départemental 06).

Nice fête sa rentrée, les 14 et 15 septembre sur la Coulée Verte ; un grand merci à Claude Lentini, Christian Desneiges et Annie Coutor pour leur aide sur le stand ainsi qu'à tous les membres qui sont venus nous rendre visite (C. et G. Salicis).

Conférences de Claude Salicis et de Jérôme Magail *Prospections et fouilles archéologiques en Mongolie (2008-2017)* et *Premiers empires mongols au nord de la Grande Muraille*, les 7 et 9 octobre au musée des Merveilles, Tende.

Nos peines

Nous avons appris en janvier 2019 le décès de Madame Micheline Buis en décembre 2018. Micheline, spécialiste de la période carolingienne, fut un des piliers de l'IPAAM durant de très nombreuses années. Nous adressons nos condoléances les plus attristées à sa famille et notamment à sa fille, Madame Claudine Colla.

LES ACTIVITÉS PRÉVUES POUR 2020

Le Bulletin de Liaison et les rappels des activités sont envoyés par courriels à tous les membres nous ayant communiqué leur adresse électronique. Il est conseillé de consulter régulièrement notre site Internet, de téléphoner au président ou de venir à nos permanences du jeudi pour connaître les éventuelles modifications et obtenir tous les renseignements utiles.

Toutes les activités sont réservées aux membres de l'Institut à jour de leur cotisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

De **14 h à 18 h**, à la Maison des Associations, 50 bd Saint-Roch, à Nice.

- **23 janvier** : Ordre du jour : accueil à 14 h ; début de l'AG à 15 h : rapport moral, rapport financier, renouvellement du conseil, cotisations, questions diverses. Collation et verre de l'amitié. Pouvoir en page 4 du Bulletin de Liaison.

EXPOSÉS - CONFÉRENCES - RÉUNIONS DE TRAVAIL

Le jeudi, de **15 h à 17 h**, à la Maison des Associations, 50 bd Saint-Roch, à Nice.

- **13 février** : La place des caprinés dans l'artisanat en France durant les périodes historiques (I. Rodet-Belarbi, INRAP).
- **12 mars** : Archéologie sous-marine en rade de Villefranche (Éric Dulière, ANAO).
- **09 avril** : La civilisation nuragique (Robert Raspati, IPAAM).
- **14 mai** : Les premiers outils en Afrique (Dominique Cauche, IPAAM, Laboratoire de Préhistoire Nice Métropole).
- **18 juin** : Rétrospective des sorties commentées en 2019 (Annie Coutor, IPAAM).
- **17 septembre** : Les fouilles de l'atelier métallurgique d'Avdar Khad en Mongolie (Claude Salicis, IPAAM).
- **15 octobre** : La vallée des rois d'Arjan, une nécropole exceptionnelle de Sibérie (Jérôme Magail, IPAAM).
- **12 novembre** : La voie Julia Augusta (Christine Didier, CARF).

SORTIES DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE

Ces sorties mensuelles du dimanche, avec point de rendez-vous, sont effectuées en voitures particulières. Chaque participant apporte son pique-nique et se munit d'une tenue de circonstance : chaussures de marche, vêtements de pluie. En cas de mauvais temps, téléphoner le jour même, à partir de 7 heures, au président (06 20 38 81 89) pour s'assurer du maintien de la sortie.

- **19 janvier** : Aspremont : les sites de la Croix de Cuor et du Mont Barri (sortie facile ; dén. 100 m). Rendez-vous à 9 h 30, au village d'Aspremont.
- **09 février** : Vence : le site des Tumuli, la chapelle Saint-Raphaël, le château du Malvan (sortie modérée ; dén. 120 m). Rendez-vous à 9 h 30, à l'entrée du Village de Tourrettes-sur-Loup.
- **22 mars** : Caussols : les sites du camp Basthiar et de la Roche Levée (sortie modérée ; dén. 130 m). Rendez-vous à 9 h 30, au col de l'Ecre.
- **05 avril** : Vence : le site du Baou des Blancs (sortie modérée ; dén. 150 m). Rendez-vous à 9 h 30, derrière la Poste de Vence (Stationnement Marc Chagall).
- **24 mai** : Cipières : l'ensemble agropastoral et l'enceinte du Gros Pouch (sortie sportive ; dén. 400 m). Rendez-vous à 9 h 30, au village de Cipières.
- **14 juin** : Puget-Rostang (plateau de Dina) : le site de la Montagne de Mairola, la chapelle Saint-Julien (sortie sportive ; dén. 350 m). Rendez-vous à 9 h 30, au village de Rigaud.
- **20 septembre** : Séranon : le vieux Séranon et l'église ruinée de Saint-Michel, la chapelle de Gratemoine (sortie sportive ; dén. 300 m). Rendez-vous à 9 h 30, devant la chapelle de Gratemoine (*sortie organisée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine*).
- **11 octobre** : Gourdon : les sites de Troubade (enceinte et village) et du Gazoduc (enceinte) (sortie modérée ; dén. 150 m). Rendez-vous à 9 h 30, au col de l'Ecre.
- **15 novembre** : Saint-Vallier/Cabris/Spéracèdes : les tumulus de la Croix de Cabris, la Pierre Tabulaire et le site de hauteur des Oudides (sortie modérée ; dén. 200 m). Rendez-vous à 9 h 30, au col du Pilon.
- **06 décembre** : Gourdon : les sites de Collebasse et de la Cascade (sortie facile ; dén. 50 m). Rendez-vous à 9 h 30, au rond-point des bus au pied du village.

REPAS ANNUEL

- **26 avril** : à 12 h, restaurant Le Mas Fleuri, à Levens (la fiche d'inscription sera envoyée en 2020).

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

- **05 au 13 mai** : la Grèce continentale.

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration se réunit une fois par mois, sauf en juillet et en août, au siège, salle de la bibliothèque, à 18 h. Le présent Bulletin de Liaison vaut convocation aux conseils d'administration des : 30 janvier, 27 février, 26 mars, 30 avril, 21 mai, 25 juin, 24 septembre, 29 octobre, 26 novembre, 10 décembre.

RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES, HISTORIQUES ET ETHNOGRAPHIQUES

Tous les membres, à titre individuel ou en équipe, peuvent proposer à notre conseil d'administration une étude touchant l'archéologie, le patrimoine, l'histoire ou l'ethnographie des Alpes-Maritimes en vue d'une publication dans les *Mémoires* après avis du comité de lecture. Pour tout renseignement, s'adresser à Claude Salicis (Tél. : 06 20 38 81 89).

PERMANENCES - BIBLIOTHÈQUE

Au siège, les jeudis de 16 h à 19 h (jusqu'à 18 h les jours des conseils d'administration). Local ouvert aux chercheurs et au public (consultation sur place). Pas de permanences en juillet et en août, ni les jeudis consacrés aux conférences.

COTISATIONS

Les montants des cotisations sont de : 35 € pour les membres, 50 € pour les couples et les associations, 20 € pour les scolaires et les étudiants de moins de 25 ans. Règlement par chèque au nom de l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie A. M. La cotisation donne droit au tome annuel des *Mémoires* (un exemplaire pour les couples et les associations). Les membres dont la carte ne permet plus l'apposition du timbre annuel sont priés de le signaler lors de leur règlement, une nouvelle carte leur sera remise ou adressée.

L'IPAAM, reconnu « Organisme d'intérêt général », est habilité à recevoir des dons et à délivrer des reçus de déduction fiscale à chaque donateur.

PUBLICATIONS : LES MÉMOIRES DE L'IPAAM (TOMES ET HORS-SÉRIES)

Les personnes désireuses de compléter leur collection des *Mémoires* de l'IPAAM peuvent acquérir des tomes aux prix figurant sur notre site Internet et dans le dernier tome sorti. Sauf retrait sur place, le port est en sus et les envois sont effectués en colissimo ou en suivi à réception du règlement de la facture établie d'après commande.

- **Ouvrages publiés** : l'IPAAM a édité 76 ouvrages (61 tomes et 15 hors-séries ; liste détaillée dans le dernier tome des *Mémoires*) dont :

- HS 1 : Rouelles et anneaux : Catalogue des rouelles et autres objets singuliers ; 168 pages, 17 planches (30 €),
- HS 2 : Les enceintes des Alpes-Maritimes : Corpus ; 589 pages, 70 photos et 483 plans et cartes (53 €),
- HS 3 : Le site des Encourdoules à Vallauris (06) : Monographie ; 178 pages (23 €),
- HS 4 : La mécanique d'Anticythère et ses implications dans le cadre de l'astronomie antique : 234 pages (épuisé),
- HS 5 : Les céramiques communes en Provence (-IIe/+IIIe s.) : Catalogue d'exposition ; 60 pages (12 €),
- HS 6 : Les Inscriptions Latines des Alpes maritimes : Corpus ; 530 pages (70 €),
- HS 7 : Dolmens, pseudo-dolmens, tumulus et pierres dressées des A.-M. (06) : Corpus ; 304 pages (60 €).

- **Rappel** : le tome annuel est remis en main propre aux membres résidents niçois à jour de leur cotisation lors d'une de nos activités (sorties, conférences, manifestations, permanences) ; il n'est pas envoyé par la voie postale, moyen réservé aux membres habitant en dehors de Nice.

- **Les Mémoires sont en vente** :

- à l'Institut de Préhistoire et d'Archéologie (contact@ipaam.fr ; Tél. : 06 20 38 81 89)

- à la Papeterie Rontani, 5 rue Alexandre Mari, 06300 Nice (Tél. : 04 93 62 32 43)

- à la Librairie Archéologique, 1 rue des Artisans, BP 90, 21803 Quetigny cedex (Tél. : 03 80 48 98 60)

CHANGEMENT D'ADRESSE, DE NUMÉRO DE TÉLÉPHONE, D'ADRESSE ÉLECTRONIQUE

Nous demandons à tous de bien vouloir nous avertir de tout changement pour la mise à jour de la liste des membres.

RAPPEL POUR LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES AU SIÈGE

Seules sont autorisées les places balisées en blanc (stationnement central et le long des trottoirs) ; stationnement également possible le long de la corniche Frère Marc, avec escaliers de raccourci descendant au siège.

✂-----

INSTITUT DE PRÉHISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE ALPES MÉDITERRANÉE Assemblée Générale du jeudi 23 janvier 2020

Je, soussigné(e)

donne pouvoir à
pour me représenter et voter en mes lieu et place.

Fait à _____ le _____
Bon pour attribution de pouvoir
Signature du mandant

Bon pour acceptation de pouvoir
Signature du mandataire